

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. IDENTIFICATION de l'ORGANISME qui PASSE L'ACCORD-CADRE

- ▶ Pouvoir adjudicateur : COMMUNE DE BRESSUIRE
- ▶ Adresse : 4 Place de l'Hôtel de Ville – CS 200 80 - 79302 BRESSUIRE Cedex
- ▶ Téléphone : 05.49.80.49.87 - Fax : 05.49.74.00.78
- ▶ Mail : service.marchespublics@ville-bressuire.fr

2. OBJET DE L'ACCORD CADRE

Accord-cadre mono et multi-attributaires à bons de commande et marchés subséquents de TRAVAUX
selon la procédure d'ADAPTEE

Articles R2123-1, L2123-1, L2125-1, R2162-13, R2162-14, R2162-2 à 14 et L1111-2
du Code de la Commande Publique

AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE SUR LA COMMUNE DE BRESSUIRE ET LES COMMUNES DELEGUEES – 4 LOTS

- ▶ Caractéristiques principales du projet définies dans le dossier de consultation des entreprises

Lot n° 01 : AMENAGEMENT URBAIN de VOIRIE

Travaux de voirie sur la Commune de Bressuire et ses communes déléguées (79300) en milieu urbain. Il pourra s'agir d'interventions d'entretien, comme d'opérations d'aménagements neufs d'espaces publics ou privés.

Montant MAXIMUM annuel :
600 000.00 € HT soit 720 000.00 € TTC
Soit pour les 4 ans
2 400 000.00 € HT soit 2 880 000.00 € TTC

Lot n° 02 : AMENAGEMENT RURAL de VOIRIE

Travaux de réfection de voies communales sur la Commune de Bressuire et ses communes déléguées hors agglomération et hors zones urbanisées.

Montant MAXIMUM annuel :
150 000.00 € HT soit 180 000.00 € TTC
Soit pour les 4 ans
600 000.00 € HT soit 720 000.00 € TTC

Lot n° 03 : AMENAGEMENT et ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Travaux d'aménagement et d'entretien de trottoirs sur la Commune de Bressuire et ses communes déléguées en agglomération. Il pourra s'agir de simples interventions d'entretien, comme d'opérations plus conséquentes ou d'aménagements neufs ou existants.

Montant MAXIMUM annuel :
125 000.00 € HT soit 150 000.00 € TTC
Soit pour les 4 ans
500 000.00 € HT soit 600 000.00 € TTC

Lot n° 04 : TRAVAUX D'ENTRETIEN POINT A TEMPS (PATA)

Réalisation des emplois partiels au répandeur mixte automatique sur l'ensemble de la voirie de la commune de Bressuire et des communes déléguées.

Montant MAXIMUM annuel :
90 000.00 € HT soit 108 000.00 € TTC
Soit pour les 4 ans
360 000.00 € HT soit 432 000.00 € TTC

- ✓ Variantes NON AUTORISEES.

- ▶ Durée de l'accord-cadre :
A partir de sa notification et pour une durée de 12 mois. A l'issue de cette première période, l'accord cadre pourra être reconduit 3 fois de façon tacite pour une durée de 12 mois. Durée maximale de l'accord-cadre 4 ans.
- ▶ Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres
- ▶ Délai global de paiement : 30 jours

3. CONDITIONS de PARTICIPATION

- ▶ Dossier de consultation
 - ✓ Téléchargement sur le site <https://www.marches-securises.fr>
- ▶ Date limite de remise des offres : **20 mars 2023 à 12 h 00**
 - ✓ Transmission par voie électronique **OBLIGATOIRE** sur le site <https://www.marches-securises.fr>
 - ✓ Langue utilisée : français
- ▶ Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Lot n° 01 : AMENAGEMENT URBAIN

Libellé	Points
Prix	60
Qualité	40
• Analyse du cas pratique	25
• Délai d'intervention – planning travaux	10
• Développement durable	5

Lot n° 02 : AMENAGEMENT RURAL

Lot n° 03 : ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Lot n° 04 : ENTRETIEN POINT A TEMPS

Libellé	Points
Prix	80
Qualité	20
• Analyse du cas pratique	12
• Délai d'intervention – planning travaux	5
• Développement durable	3

- ▶ Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :
 - ✓ Lettre de candidature et déclaration sur l'honneur, dûment datée et signées, ou bien DC1 et DC2, ou le DUME « *document unique de marché européen* ».
 - ✓ Dossier de références permettant d'apprécier les capacités professionnelles et techniques du candidat présentant les références récentes d'opérations équivalentes de moins de 3 ans.
- ▶ Renseignements administratifs et techniques :
 - ✓ Les candidats devront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante <https://www.marches-securises.fr>
- ▶ Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Poitiers, Hôtel Gilbert - 15 rue de Blossac - CS 80541, 86020 Poitiers Cedex, tél. : 05 49 60 79 19, télécopieur : 05 49 60 68 09, courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Adresse internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>
- ▶ Date d'envoi du présent avis : le 8 février 2023